

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture	
Date de signature :	22/11/12
Date de réception :	22/11/12
<small>LES Services à l'habitant Préfecture des Bouches-du-Rhône</small>	
<small>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNED ✓ - COMPTE RENDU AFFICHE ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE ✓ LEGALITE</small>	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1265

Séance publique du

19 novembre 2012

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RESEAU DE
CHALEUR - COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU CONCESSIONNAIRE

Le 19/11/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 13/11/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

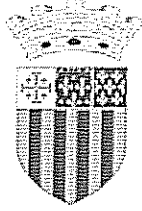
M. Lucien AMBROGIANI à Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Danièle BRUNET à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yannick DECARA à M. Christian LOUIT, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Danielle SANTAMARIA

Excusés sans pouvoir :

M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Stéphane PAOLI

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T. Infrastructures**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19/11/12****RAPPORTEUR** : M. Jean CHORRO**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Maurice CHAZEAU**Politique Publique** : 02-VIE INSTITUTIONNELLE**OBJET** : INFORMATION DU CONSEIL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RESEAU DE CHALEUR - COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU CONCESSIONNAIRE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Municipal, par délibération n° 97.0833 en date du 24/07/1997, a désigné la Société DALKIA anciennement COMETHERM-CART, comme délégataire pour la conduite du Réseau de Chaleur de la Ville d'Aix-en-Provence.

La convention correspondante a été signée le 02/08/1997 et notifiée au délégataire le 18/08/1997, pour une durée de 12 ans, sous la forme d'un affermage. Elle a été prolongée par avenant n°6 jusqu'au 30/06/2011.

Le Conseil Municipal, par délibération n° 2011.649 en date du 27 juin 2011, a désigné la Société GDF-SUEZ ENERGIE SERVICES en qualité de Délégataire du service public de production et de distribution d'énergie calorifique pour le réseau de chaleur urbain de la Ville d'Aix-en-Provence et, adopté le contrat de délégation de service correspondant, pour une durée de 12 ans, sous forme de concession à compter du 01/07/2011.

Par avenant n°1 adopté en Conseil Municipal du 12 décembre 2011, la Société GDF-SUEZ ENERGIE SERVICES a transféré le contrat de délégation de service public à la Société APEE à compter du 1^{er} janvier 2012.

La délégation de service public de réseau de chaleur a pour objet de produire, distribuer à travers un réseau de tuyauteries isolées et de mettre à disposition à l'entrée du bâtiment, la chaleur nécessaire au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire des habitations.

Les réseaux concernés par cette délégation sont les suivants :

- . Encagnane (4 500 équivalent logements),
- . Fenouillères (1 300 équivalent logements),
- . Hauts de Provence (420 équivalent logements).

Conformément aux dispositions de l'article L 1411.3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société DALKIA (délégataire jusqu'au 30/06/2011) a transmis son rapport lié à l'exploitation de la délégation de service public et concluant leur contrat, en date du 26 mars 2011, retraçant l'activité pour le premier semestre 2011.

La société GDF-SUEZ ENERGIE SERVICES (délégataire au 01/07/2011) a transmis, en date du 30 mai 2012, son rapport à la Ville. Ce dernier a été jugé non conforme aux exigences du Code Général des Collectivités Territoriales et des engagements contractuels. Le 13 juillet 2012, les services de la Ville ont été à nouveau destinataires d'un rapport toujours non recevable.

Par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 02 août 2012, la Ville a demandé au délégataire de fournir un rapport répondant aux engagements contractuels avant le 14 septembre 2012.

Le 13 septembre 2012 la société COFELY transmettait son rapport dans sa version annoncée définitive.

Le 12 octobre 2012 les rapports ont été présentés en Commission Consultative des Services Publics

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** des rapports annuels des délégataires examinés conformément à l'article L 1413-1 du CGCT par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 12 octobre 2012; qui feront l'objet d'une nouvelle présentation au Conseil Municipal avec les observations de cette Commission.

**2012.1265 - INFORMATION DU CONSEIL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
RESEAU DE CHALEUR - COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU CONCESSIONNAIRE**

Présents et représentés	:	53
Présents	:	43
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	53
Pour	:	53
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

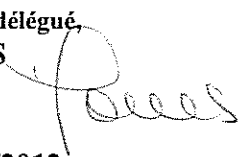
NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**



**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d' Aix en Provence

à

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

13 délibérations + 14 annexes transmises le 21 novembre 2012

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Délégation de service public Réseau de chaleur – Compte rendu d'activité du concessionnaire
+ 2 annexes

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1265

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Casino Municipal – rapport d'activité clos le 31 octobre 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1266

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Rapport annuel du délégataire de la « Fourrière Automobile » sur l'exercice 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1267

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Concession du stationnement payant. Parking Rotonde. Convention du 5 novembre 2003.

Rapport du délégataire année 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1268

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

22 NOV. 2012

COURRIER ARRIVE

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Concession du stationnement payant. Convention du 29 décembre 1986. Rapport du délégué année 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1269

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Délégation de service public pour la gestion des crèches, centres de loisirs et autres structures petite enfance de la Ville d'Aix-en-Provence – Compte rendu d'activités du délégué – Année 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1270

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Rapport annuel du délégué du « Crématorium et Parc mémorial de Provence » sur l'exercice 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1271

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1272

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

ZAC du parc de la Duranne – Dossier de création modification n°2. Approbation du dossier + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1300

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

22 NOV. 2012

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

COURRIER ARRIVE

ZAC du Parc de la Duranne – Revision simplifiée du PAZ Approbation du dossier + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1302

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

ZAC du Parc de la Duranne. Modification du programme des équipements publics et du dossier de réalisation + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1303

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Modification simplifiée du plan d'occupation des sols – Secteur de Luynes – Suppression de l'emplacement réservé n°144 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1304

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Modification simplifiée du plan d'occupation des sols – Secteur du Val de l'Arc – Suppression de l'emplacement réservé n°69 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1305

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

22 NOV. 2012

COURRIER ARRIVE